

Accès dossier notarial testamentaire

Par Laetifium

Ma grand-mère a déposé un testament chez un notaire ,est décédée ainsi que mon père (son fils), celui ci fut dénoncé et bloqué par min cousin .le dossier a été déplacé chez plusieurs notaires et seulement ma tante a le dossier complet accès aux comptes etc...comment puis je récupérer le dossier maintenant? Dois je me rendre au 1er notaire et rtant héritier ai je accès aux comptes pour voir comment l'argent a été dépensé durant toutes ces années? Merci

Par CClipper

Bonjour laetifium,

Pour pouvoir essayer de vous aider, il faudrait mieux saisir la situation.

Votre père dcd en quelle année ?

Votre grand mère paternelle , idem ?

Votre cousin qui conteste testament de votre gmère est le fils de votre tante (qui aurait le dossier)?

Quel dossier? De la succession de votre gmère ?

Votre grand mère, veuve ? combien d'enfants ? etcetera

Et de quelle "argent" parlez-vous ?